

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 11 MAI

INFORMATIONS

On sait que la rentrée des Chambres aura lieu mardi prochain, 14 mai.

La discussion du budget est à l'ordre du jour.

M. de Lamarzelle, député royaliste du Morbihan, prononcera un important discours sur les finances républicaines.

Le projet du ministère serait d'obtenir le vote du budget le plus promptement possible et de clôturer la session, qui serait la dernière de la législature.

De cette façon, le cabinet n'aurait pas à redouter l'abandon des opportunistes ou l'hostilité des radicaux, et il serait sûr de faire les élections, à moins de quelque gros incident imprévu.

Les opportunistes ont de grandes exigences électorales, et les radicaux sont aussi avides.

C'est de cette concurrence d'appétits que vient le péril pour le ministère obligé de sortir des phrases vagues pour traiter sur des chiffres précis.

UNE GROSSE NOUVELLE

Le conseil des ministres examinera, dans une de ses prochaines séances, une combinaison ayant pour but de procurer au liquidateur de Panama les ressources indispensables pour l'entretien des travaux pendant tout le temps nécessaire aux études qui doivent forcément précéder la constitution de la société française d'achèvement.

Cette combinaison, élaborée par le liquidateur, d'accord avec la Banque d'Escompte de Paris, aurait, pour son exécution, le concours de tous les établissements de crédit.

Nous ferons connaître la combinaison financière.

Le Président de la République a reçu, avant-hier matin, M^r le duc d'Aumale, qui lui a présenté ses félicitations à l'occasion de l'insuccès de l'attentat de dimanche dernier.

L'entrevue, très cordiale, a duré dix minutes.

TROP DE VANITÉ

M. Yves Guyot voyage; c'est son droit. Il se fait rendre de grands honneurs; nous n'avons rien à dire. Il faudrait cependant y mettre une certaine mesure. On ne voit pas bien pour quelle raison on fait venir à Saint-Malo une flotte pour rendre honneur au ministre des travaux publics. Qu'importe? dira-t-on. On oublie que les déplacements de la flotte ne se font pas sans quelques frais. Qui paie ces frais? Le budget. Qui alimente le budget? Les deniers des contribuables. Ceux-ci ont donc quelque droit de s'émouvoir et de demander qu'on mette un terme à de pareilles fantaisies. C'est déjà beaucoup que M. Yves Guyot soit ministre des travaux publics. Il serait convenable qu'on ne dérangeât pas la flotte pour lui aux frais des contribuables.

Il est bon de rappeler que M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, emprunté à l'élé-

ment le plus radical de la Chambre des députés, a dû sa petite notoriété à l'énergie avec laquelle il a critiqué les dilapidations opportunistes quand il était rapporteur de la commission du budget.

Mais c'est donc un phénomène inévitable qu'un député républicain, féroce au point de vue des économies, trouve tout simple, dès qu'il est ministre, qu'on jette l'argent par les fenêtres, quand il s'agit de satisfaire sa vanité.

UN FAIT RARE. — Un fait inouï vient de se passer au Palais. La 6^e chambre civile n'a pu siéger, faute d'un substitut pour tenir l'audience.

Le parquet de la Seine comprend cependant dix-huit substituts.

MESQUINERIE OPPORTUNISTE

Le 5 mai n'est pas seulement l'anniversaire de l'ouverture des Etats-Généraux, c'est aussi, on se le rappelle, à cette date que Napoléon I^{er} est mort.

Bonaparte est un fils de la Révolution aussi glorieux au moins que les Tirard, les Carnot et les Floquet qui se congratulaient ce jour-là à Versailles d'avoir si bien profité de l'Émancipation sociale de 1789. Sous le nom de code Napoléon, il a fixé la plupart des principes dont les germes se trouvaient dans les cahiers des Etats.

Or, l'image seule de Bonaparte suffisait à offusquer les nains qui se réclament des immortels principes. Et, le 5 mai, jour anniversaire de sa mort, dans le Palais de Versailles on avait retourné contre le mur la statue de Napoléon mourant. Ce marbre a figuré à l'Exposition universelle de 1867.

M. Carnot devait traverser la salle où se trouve cette statue pour aller au buffet: il fallait éviter une confrontation entre le grand homme et le petit!

LES CRIQUETS EN ALGÉRIE

La *Vigie Algérienne* publie sur l'éclosion et la destruction des criquets, les renseignements suivants:

« On constate que des éclosions de criquets se produisent sur les mêmes points que l'année dernière; ils sont en moins grande quantité. On espère pouvoir s'en rendre maître cette année. La nature aide d'ailleurs à leur destruction. On a remarqué, en effet, dans la commune de Bouïra que le lendemain du jour de l'éclosion, il n'en restait pas un aussi grand nombre que la veille. Les alouettes en avaient dévoré une grande quantité. On est assez facilement venu à bout du reste en les brûlant avec de l'alfa. Cinq chantiers de destruction sont d'ailleurs en pleine activité; il y en a trois entre Sétif et Ferhatou, un à Bouïra et un à Aïn-Tragout.

» Dans la commune de M'sila, on a employé à la destruction 4,600 indigènes du 19 au 24 avril. Des éclosions qui paraissent très importantes sont signalées de Mansourah et d'Abd-el-Beg.

» D'autre part, on nous écrit de Sétif que les éclosions sont très nombreuses à Saint-Arnaud et dans la commune mixte des Amou-chas, mais le froid de la nuit détruit les cri-

quets à mesure de leur éclosion. Cet état de chose ne peut durer longtemps, la température tendant à s'améliorer de jour en jour.

» La commission de Saint-Arnaud a à sa disposition 150 appareils prêts à fonctionner. On espère que ce sera suffisant. »

COMLOT MAÇONNIQUE

CONTRE NOTRE-DAME DE LOURDES

Ce complot remonte à deux années environ. Il a pris naissance, le 30 juin 1887, dans une réunion secrète tenue à Toulouse, 3, rue de l'Orient. Là, se trouvaient assemblés soixante-sept francs-maçons, représentant ensemble cinquante Loges du Midi.

Les délégués de ces cinquante Loges étudièrent les moyens à prendre pour obtenir la fermeture du sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Lourdes et l'interdiction des pèlerinages.

Après examen de la question, on adopta le plan infernal que voici:

Une Loge serait fondée à Lourdes même, fondée pour la forme, car les francs-maçons n'ignorent pas qu'à Lourdes ils n'ont aucune chance de recruter des adhérents. Le Grand Orient de France donnerait son autorisation à un congrès maçonnique, qui se tiendrait à Lourdes à un moment de l'année où les pèlerins affluent. Les francs-maçons organiseraient alors une manifestation sur la voie publique et provoqueraient une collision avec un des pèlerinages. Et, à la suite de ces troubles, les pèlerinages seraient interdits, et la basilique fermée.

En combien de villes les processions n'ont-elles pas été supprimées par des municipalités sectaires, sous prétexte que des conflits pouvaient éclater entre les catholiques et les libres-penseurs?

Les chefs de la Franc-Maçonnerie, qui siègent à l'hôtel de la rue Cadet, à Paris, et qui composent le Grand Orient de France, approuvèrent le projet.

La Loge de Lourdes fut créée. On l'intitula: « la Respectable Loge le Vœu national ». Inutile d'insister sur le caractère dérisoire de ce titre.

Vers la fin de mars 1888, la Loge de Tarbes envoyait à tous ses membres une circulaire ainsi conçue:

« AVIS IMPORTANT. — La Respectable Loge le Vœu National, à l'Orient de Lourdes, est décidée en principe et accueillie avec enthousiasme par le Conseil de l'Ordre et les Loges du Midi.

» Cette Loge, comme son titre l'indique, doit être composée de membres de toutes les Loges de l'obédience, sans frais d'affiliation; la cotisation annuelle minima (18 fr. par an) sera seule exigible.

» Ceux des Frères, membres de la Propagation de la Vraie Lumière, qui désirent faire partie comme membres fondateurs, devront adresser leur demande au F. (ici le nom et l'adresse du Vénérable de la Loge de Tarbes).

» Une planche de convocation sera envoyée aux membres fondateurs, pour les inviter à assister à la première réunion réglementaire, pendant laquelle le Vénérable provisoire et les six autres premières Lumières de la Loge seront nommés selon l'article 5 du règlement général. »

Pareille circulaire fut envoyée, de même, par les autres Loges de la région à leurs adhérents.

Ainsi, cela est clair et net, c'était bien une Loge factice que l'on allait créer. En ferait partie qui voudrait. Le Grand Orient dispensait, *exceptionnellement*, le nouvel Atelier d'avoir un caractère local; on pourrait s'inscrire sans avoir à payer les frais d'affiliation, qui dépassent toujours une soixantaine de francs; il suffirait d'envoyer au Vénérable de Lourdes 1 fr. 50 par mois, afin de faire face au loyer du local et autres menues dépenses, nécessaires pour que la Loge ait l'air d'exister. D'après la Constitution maçonnique, il est indispensable, pour faire partie d'une Loge à titre de membre régulier, d'habiter soit la ville où est fixé le siège social, soit une commune avoisinante, dans un rayon d'un certain nombre de kilomètres; pour la Loge de Lourdes, le Grand Orient décrète une exception à la règle générale; on peut en être membre, tout en demeurant aux antipodes; on n'exige de l'affilié aucune obligation de domicile à proximité; on l'inscrit sur les registres, dès l'instant qu'il verse une très minime cotisation; l'essentiel est que les pages du registre des membres soient bien garnies, on va voir tout à l'heure pourquoi.

Le 15 avril 1888, une vingtaine de francs-maçons de Toulouse, de Tarbes et d'ailleurs débarquaient à Lourdes, par le train de 11 heures 45, et procédaient, chez un avoué de la ville, à la constitution de la Loge fictive le *Vœu National*. En d'autres termes, ils ne constituèrent rien du tout, mais se distribuèrent les titres d'officiers de la Loge. L'avoué, chez qui l'on se réunissait ainsi, eut le titre de Vénérable; un autre habitant de Lourdes fut désigné pour recevoir les souscriptions des futurs adhérents. Tous les autres dignitaires nommés étaient étrangers à Lourdes.

On arrêta aussi la composition du sceau de la Loge; sur ce sceau, un signe vénéré par l'Eglise, et cette devise significative: *Ceci tuera cela*. C'est-à-dire: la Maçonnerie doit tuer l'Eglise, la Loge de Lourdes doit anéantir la Grotte miraculeuse.

D'autre part, les meneurs se préoccupaient des élections municipales qui allaient avoir lieu le 6 mai. Ils espéraient, en trompant le suffrage universel, s'emparer de la mairie de Lourdes. Si, par malheur, il en avait été ainsi, la secte aurait eu beau jeu pour mettre ses projets à exécution. Mais, à Lourdes, l'opinion conservatrice a une belle majorité; le complot maçonnique avait quelque peu transpiré; plusieurs feuilles catholiques avaient mis les électeurs en garde contre les machinations ténébreuses des ennemis du nom chrétien; sur 23 conseillers municipaux à élire, 20 conservateurs bons catholiques passèrent d'emblée au premier tour du scrutin. Le coup des Loges était manqué pour cette fois.

Les francs-maçons n'abandonnèrent pas, cependant, leur odieux projet. Le cabinet Floquet était là pour exécuter les ordres du Grand Orient de France, tout comme M. Constans, autre franc-maçon fanatique, les exécutera demain.

La question a donc été portée de nouveau devant le Conseil de l'Ordre de la Maçonnerie Française, rue Cadet, à Paris, au mois de septembre 1888.

Les délégués de toutes les Loges placées sous l'obédience du Grand Orient de France étaient alors réunis au Convent annuel, et le vœu suivant a été soumis aux délibérations de l'assemblée par deux francs-maçons, l'un de Lourdes, l'autre de Tarbes :

« Les soussignés émettent le vœu que le Conseil de l'Ordre seconde de toutes ses forces les efforts faits par les membres de la Loge de Lourdes pour être en mesure, l'année prochaine, de recevoir dans leur Orient les délégués de toutes les Loges françaises; l'assemblée générale demande en outre que, d'accord avec les délégués des Loges de Lourdes et de Tarbes, le Conseil de l'Ordre prenne, cette année même, sans délai, toutes les mesures propres à atteindre le but que se proposent les francs-maçons de Lourdes. »

Pas un mot de plus. Mais est-il besoin d'écrire dans un document quel est le but que se proposent les francs-maçons de Lourdes? Non, certes. Ce but est suffisamment indiqué par la devise de la Loge le Vœu National: « Ceci tuera cela. »

Le vœu ci-dessus a été adopté à l'unanimité par le Convent Maçonique; bien plus, afin que l'affaire ne soit pas négligée, le Vénérable de la Loge de Lourdes a été nommé membre du Conseil de l'Ordre.

Et, depuis septembre dernier, les chefs de la secte travaillent à la réalisation du plan infernal, imaginé le 30 juin 1887 à Toulouse. Ils espèrent réussir en août ou septembre prochain. Si l'on est prêt en juillet, c'est en juillet que le coup se fera. En tout cas, dès que les pèlerinages pour Lourdes s'organiseront, le Vénérable de la Loge le Vœu National lancera ses convocations à toutes les Loges de France et spécialement à celles du Midi; les francs-maçons comptent être en nombre.

Le gouvernement maçonnique que nous subissons est entré dans le complot avec M. Floquet; son successeur, M. Constans, est, lui aussi, l'exécuteur des basses-œuvres du Conseil de l'Ordre, dont il a été membre. On s'est assuré, dans le département des Hautes-Pyrénées, le concours d'un fonctionnaire de la magistrature debout, ancien conférencier anticlérical à Bordeaux.

Au moment voulu, les francs-maçons, réunis à Lourdes sous prétexte de Congrès, se heurteront, dans la rue, comme par hasard, à un pèlerinage; on housculera les pèlerins, et l'on criera dans les journaux républicains que ce sont les catholiques qui ont commencé. Le fonctionnaire, auquel j'ai fait allusion, adressera un rapport au gouvernement. Pour feindre l'impartialité, le rapport dira que les torts ont été réciproques.

Le gouvernement, simulant l'impartialité à son tour, fera prendre par le préfet des Hautes-Pyrénées, ou prendra, si celui-ci s'y refuse, un arrêté dans le sens que voici :

« Attendu que des troubles ont eu lieu à Lourdes et qu'il importe d'en prévenir le retour;

» Attendu que les pèlerinages et les mani-

festations maçonniques du genre de celles dont la Loge le Vœu national a pris l'initiative sont fatalement destinés à se heurter et peuvent provoquer, par ces collisions inévitables, de graves désordres :

» Attendu que l'autorité a pour mission de garantir la sécurité à tous les citoyens sans distinction;

» Nous arrêtons :

» ARTICLE 1^{er}. — La Loge le Vœu national, de Lourdes, est dissoute et ne pourra plus se reformer.

» ARTICLE 2. — Les pèlerinages à Lourdes sont interdits jusqu'à nouvel ordre. »

Et la comédie sera jouée.

Notez qu'aux yeux des badauds le gouvernement aura même l'air d'être plus sévère pour les francs-maçons que pour les catholiques.

Seulement, on se promet bien, une fois le coup fait, de ne jamais lever l'interdiction des pèlerinages. Et, quant à la fermeture de la Loge le Vœu national, vous pensez si les francs-maçons s'en consolent facilement, puisque c'est une Loge absolument fictive, ne comptant en réalité que des membres honoraires, puisqu'elle a été fondée uniquement pour être dissoute !

Ce complot est digne de ses auteurs; il n'y a que la Franc-Maçonnerie pour imaginer des machinations semblables.

Nous ne voyons qu'une manière de faire avorter ce projet machiavélique; c'est de le dévoiler dès à présent et de prier nos confrères de la presse conservatrice de le démasquer avec nous.

La publicité seule arrêtera nos adversaires.

Et si, furieux de voir ses plans percés à jour, le Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France avait l'audace de nier, nous préciserions davantage et nous imprimerions les noms de tous ceux qui, d'une façon quelconque, ont coopéré à ces ténébreuses et abominables intrigues.

Léo Taxil.

ÉTRANGER

ITALIE. — On signale une éruption du Vésuve, qui menace d'être longue; elle prend le caractère et les proportions des éruptions restées célèbres de 1822 et de 1872. Sa lave bifurque dans les directions d'Ottaiano et de Pompei. On craint de nouveau l'ensevelissement de la cité ressuscitée. La lave marche très lentement; elle a une largeur de 23 mètres.

Beaucoup de voyageurs se rendent au Vésuve, rien ne se voyant de loin. Mais, gravir la montagne est impossible, étant donné le camorra des guides. On sait qu'ils ont détruit le funiculaire. L'éruption actuelle, au dire du professeur Palmieri, sera magnifique, sans être dangereuse.

quête; mais le visage de Broze, si radieux à la minute précédente, s'était soudainement rembruni. L'idée que la loquace Gandon pénétrerait dans le secret de ses futures économies lui parut insupportable. On peut être pauvre; mais on est fier. On peut diner de pain sec; mais tous doivent l'ignorer. Et, prenant un ton de grande réserve :

— Merci, madame, fit froidement et noblement David; merci, j'ai déjà pourvu aux nécessités de mon service.

Les lèvres de la Gandon se pincèrent. Que voulez-vous? C'est rude pour une concierge de voir lui échapper les légitimes profits que procure un ménage de jeune artiste.

— Ah! monsieur a pourvu aux nécessités de son service, répliqua-t-elle d'une voix moitié miel, moitié verjus... C'est très bien, je désire que monsieur soit servi au doigt et à l'œil comme j'aurai servi monsieur... Mais, puisque monsieur n'a pas confiance...

David était parti, et la Gandon, outrée de cette fuite soudaine, se mit à frotter avec fureur, marmottant entre ses lèvres blêmes :

— Eh bien! il est poli l'artiste! Il peut compter sur mes services. Qu'il cueille une maladie, et il verra si je me fais du mauvais

ALLEMAGNE. — Les grèves se propagent en Allemagne. A Aviten, Dartmund, de nombreuses usines chôment, faute de charbon. A Dusseldorf, 8.000 ouvriers sont sans travail.

D'après la Gazette de la Croix, « le conseil des ministres aurait décidé de prendre les mesures les plus sévères pour réprimer toutes les manifestations auxquelles les grévistes pourraient se livrer, parce que le gouvernement veut la paix à l'intérieur et il l'aura. »

Berlin, 10 mai.

On peut dire que tous les mineurs de la Westphalie sont en grève.

Le nombre des mineurs n'est pas inférieur à 43.000.

Le ministre de la guerre aurait proposé de déclarer l'état de siège dans toute la Westphalie. L'empereur s'y est opposé, jusqu'ici du moins.

La Volksblatt dit au gouvernement que « les coups de canon et de fusil ne donneront pas du pain aux ouvriers affamés et ne rendront que plus légitimes les revendications du peuple. »

Les troupes qui occupent militairement tous les districts houillers comprennent 23.000 soldats dont 12 escadrons de cavalerie.

La Germania dit que « ces grèves sont un avertissement que le gouvernement ne doit pas mépriser. Ce peut être le commencement d'une révolution sociale. »

Bochum, 10 mai.

Une collision s'est produite entre la foule et les troupes qui ont fait usage de leurs armes. Il y a eu deux morts et plusieurs blessés.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

La revue et la retraite de demain

C'est à 9 heures 1/2 que sera passée demain dimanche, dans le Chardonnet, la revue des troupes, à l'occasion de la remise des décorations et médailles décernées à l'armée par le décret du 4 mai 1889.

La retraite aux flambeaux aura lieu à 8 heures 1/2 du soir.

On a lu dans un de nos derniers numéros que la fanfare de l'École de cavalerie allait donner la retraite aux flambeaux. Nous avions pensé, jusqu'à présent, qu'une musique de la ville serait venue renforcer les quelques trompettes qui composent la fanfare en question; il paraît que non. Ce sont ces malheureux trompettes qui, seuls, vont être obligés, pendant tout le parcours, de souffler dans leurs durs et peu harmonieux instruments.

A la revue du matin, ce sera la même chose.

Voilà où le besoin d'une musique militaire à l'École se fait on ne peut plus sentir.

Il n'y a qu'à Saumur où les solennités militaires sont aussi ternes, et c'est là, au contraire, que ces solennités devraient avoir tout l'éclat que mérite une réunion aussi grande et aussi brillante d'officiers de toutes armes et de personnalités militaires des plus marquantes.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Saumur se réunira, pour sa session de mai, mardi 14 courant, à 7 heures 1/2 du soir.

Voici l'ordre du jour :

1^o Exposé du maire sur la situation financière de l'exercice 1888;

2^o Dépôt des comptes administratifs et de gestion de 1888; du budget additionnel de 1889 et du budget primitif de 1890;

3^o Examens des comptes et budgets des Hospices et du Bureau de bienfaisance;

4^o Nomination des commissions du budget, de la voirie, des bâtiments et des fêtes;

5^o Avis à donner sur des travaux à exécuter à l'église Saint-Nicolas;

6^o Affaires diverses.

THÉO-CRITT

Le ministre de la guerre vient de frapper d'une mesure disciplinaire M. Théodore Cahu, officier de l'armée territoriale.

M. Cahu, ancien officier de l'École de cavalerie, auteur de *Théo-Critt à Saumur*, a été l'objet de la rigueur ministérielle pour cause de boulangisme et surtout pour cause de voyage à Londres auprès du général.

On dit que M. Théodore Cahu serait décidé à se pourvoir devant le conseil d'État contre la décision du ministre de la guerre.

Ce procès, qui intéresse tous les officiers de territoriale, puisqu'il précisera les droits du ministre, pourrait amener de piquantes révélations sur le rôle de la police dans l'armée: M. Cahu se propose, ajoute-t-on, de mettre en scène deux anciens ministres, un capitaine et une femme, ceux-ci employés par ceux-là dans la mission délicate de l'espionnage auprès du général et des officiers boulangistes.

Un mouvement préfectoral paraîtra probablement lundi matin au *Journal officiel*.

M. Allain-Targé, ancien ministre, directeur du personnel au ministère de l'intérieur, sera nommé préfet de la Loire-Inférieure, en remplacement de M. Glaize, appelé à d'autres fonctions.

« MICHEL STROGOFF » A SAUMUR

On sait que, depuis quinze jours, *Michel Strogoff* poursuit le cours de ses représentations à Angers avec un succès non interrompu.

PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

CHAPITRE II

(Suite)

La loquace Gandon, enchantée de son long discours, caressa, de sa main osseuse, le duvet ornant sa lèvre supérieure, et sur lequel reposait, en formant ombre, une provision de tabac. Puis, comme après avoir fait l'éloge d'autrui, il est bien permis de songer à ses petits intérêts, elle dit encore, de sa voix la plus douce :

— Dame! on a confiance en la Gandon chez M. Liéber. Plus d'une fois j'y ai fait les appartements, et je puis assurer que, quand mon balai et mon chiffon ont passé dans un ménage, tout y brille quasi comme sur le pont d'un navire... Si Monsieur n'avait encore trouvé personne, on pourrait s'occuper de la chambre de Monsieur, « l'astiquer » et « l'arri-mer », comme disait mon défunt, un vieux du port de Toulon.

Elle attendait, souriante, l'effet de sa re-

quête... Ah! c'est ainsi qu'on se méfie de la Gandon... Mais on a sa dignité, et si jamais je mets les pieds chez cet *aristo*!

Et brandissant son plumeau, comme pour prendre le ciel à témoin de sa résolution, elle rentra dans sa loge, où le loriot fûtait dans sa cage; et où, sur les cendres, ronronnait Minet.

Le jeune homme, ne se doutant guère du sourd mécontentement, allumé dans le cœur rancunier de la mère Gandon, se hâta vers Saint-Sulpice. Le seuil de l'église franchi, sans même songer à mettre le doigt dans le bénitier, il alla s'appuyer, dans l'ombre, contre un énorme pilier. L'orgue le charmait. Il accompagnait les cantiques, et David écoutait, recueilli, en se disant, tout bas, que l'harmonie fut créée par les anges, puis apportée sur leurs ailes pour que nous ayons sur terre une langue divine, vraiment digne d'exprimer la prière et l'amour.

Les encensoirs se balançaient devant l'autel. Le prêtre, revêtu d'une riche chape, se disposait à prendre, dans ses mains consacrées, l'ostensoir, enrichi de pierreries, pour l'offrir à l'adoration des fidèles.

En ce moment les yeux de Broze aperçurent la famille de l'organiste. Le vieux père priait,

immobile et droit. La petite fille, tenant dans ses mains un livre d'heures, s'efforçait de lire l'amende honorable que sa sœur Etienne lui désignait du doigt. Quant à Gabrielle, elle ressemblait aux séraphins qui, de chaque côté de l'autel, montent la garde dans une éternelle prière.

Le jeune homme put remarquer à loisir l'expression de ce visage sérieux et candide, éclairé par des yeux d'une suave douceur. Sans être belle, car son teint était un peu pâle sous ses bandeaux de cheveux bruns, et sa bouche un peu grande, malgré la bonté de son sourire, M^{lle} Liéber était charmante; ainsi Broze eût souhaité une sœur. Il contemplait, il est vrai, la jeune fille à une heure unique, peut-être, car rien au monde n'est plus beau que le visage humain éclairé, au dehors, par un rayon venu de l'âme, et transfiguré par une noble émotion.

Avec cette intuition dont sont doués les artistes, David devinait les émotions de la jeune fille. Une larme, tremblant à ses cils, révélait la plainte de l'orpheline, le cri de détresse jeté par cette sœur aînée, si jeune encore, et déjà chargée des devoirs multiples de la mère de famille. Puis Dieu avait répondu, car le doux

Ce succès est dû à la fois à l'intérêt du drame et au luxe de la mise en scène.

Nous apprenons que, très prochainement, plusieurs représentations de *Michel Strogoff* seront données à Saumur.

Ce sera pour nous un véritable événement théâtral.

Une analyse sommaire du drame donnera une idée de cette œuvre extraite de l'un des romans les plus connus de Jules Verne :

« Les hordes tartares de l'émir Féofar ont envahi la Sibérie. Un frère du czar commande à Irkoutsk et la ville va être attaquée par l'ennemi. Une armée de secours est envoyée au grand-duc; elle arrivera le 24 septembre. Les troupes assiégées doivent tenir ferme jusqu'à cette date. Toutes les communications sont interrompues. Un homme est chargé par le Czar de porter le message qui annonce l'arrivée du renfort au grand-duc : c'est le capitaine Michel Strogoff.

Un obstacle se dresse tout d'abord sous les pas du messager. Strogoff a atteint la frontière; il est arrivé dans les défilés de l'Oural; il a retenu au relais l'unique voiture disponible. Un voyageur veut s'emparer du véhicule. C'est le colonel Ivan Ogareff, le traître qui, chassé de l'armée russe, a juré de tirer vengeance de cet affront et gagne le camp de l'émir Féofar.

Michel refuse de livrer ses chevaux et sa voiture. Ivan le provoque en duel et Michel, que sa mission oblige à ne pas exposer sa vie, ne peut pas accepter le combat. Devant tous, le colonel Ogareff cingle d'un coup de fouet la figure du capitaine qui dévore un affront que lui impose la confiance de l'empereur. Pour Dieu, pour le Czar et pour la Patrie! Ainsi l'a juré Michel Strogoff. La vengeance viendra quand la tâche sera accomplie. Strogoff aura à subir des épreuves plus cruelles encore.

Les Tartares se sont emparés de la ville de Kolyvan, où vit la mère de Michel, Marfa Strogoff. Les habitants ont fui, une centaine d'entre eux ont cherché un refuge à la station du télégraphe. Marfa les excite à la résistance. Elle reconnaît son fils dans le voyageur arrêté un instant au bureau télégraphique. Une journée de retard pourrait compromettre la mission de Strogoff: il refuse de reconnaître sa mère et il poursuit sa route. Les Tartares le font prisonnier. On l'amène au camp de Féofar. Marfa Strogoff est, elle aussi, captive de l'émir. Une bohémienne a dénoncé aux Tartares la mission de Michel. Comment reconnaître le capitaine Strogoff au milieu de ces prisonniers? Le cœur d'un fils le trahira. Au moment où la vieille Marfa va être mise à la torture, Michel bondit, s'empare du knout et frappe le bourreau au visage. Alors on s'empare de lui et on saisit la lettre destinée au grand-duc.

Michel Strogoff, considéré comme un espion, est condamné à avoir les yeux brûlés par

un fer rouge. Dès ce moment, Michel aveugle est inviolable. Ainsi sacré pour tous, il continue, grâce à un guide, sa marche vers Irkoutsk. Mais cette cécité n'est qu'une feinte. Au moment de son supplice, ses yeux tournés vers sa mère se sont remplis de larmes et le feu n'a pu pénétrer jusqu'à la pupille. Enfin Michel pépète dans Irkoutsk. La ville est délivrée et l'armée tartare est écrasée.

Indépendamment de l'intérêt du drame, *Michel Strogoff* se recommande surtout au luxe et à la variété de ses seize tableaux dont les plus admirés sont : *Moscou illuminée*. — *Le Champ de bataille de Kolyvan*. — *Le Camp de l'émir Féofar*. — *La Ville d'Irkoutsk en flammes*.

LES VINS DE SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL

Dans le dîner que l'édilité parisienne offre aujourd'hui au Président de la République à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition universelle, se trouve représenté, au milieu des crus les plus renommés, le vin de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, année 1884.

Ce dîner, très démocratique, va être servi royalement par la maison Potel et Chabot. Il aura 600 couverts.

CONSEIL DE GUERRE

Abandon de poste. — Joachim-Alexandre Pauzet, soldat au 135^e d'infanterie, est accusé d'avoir abandonné son poste, pendant qu'il était de faction à la prison de Fontevault; il est traduit devant le Conseil de guerre du 9^e corps d'armée, à Tours.

Pour excuser sa faute, il dit qu'ayant entendu un bruit suspect dans une cour, il était allé s'assurer de ce qui se passait.

Une ronde venant à passer, le chef remarqua l'absence du factionnaire.

Pauzet, qui est un bon soldat, dont le carnet de punitions est très peu chargé, exprime ses regrets et se recommande à l'indulgence de ses juges.

M. le commandant Domergue, ministre public, demande une punition dans l'intérêt de la discipline.

M. de Partz du Pressey, défenseur, réclame en faveur de son client l'indulgence du Conseil.

Pauzet est condamné à deux mois de prison.

MARIAGE DE M^{lle} DE MAILLÉ

Il y a eu dimanche une très belle soirée chez la duchesse Pozzo di Borgo, née Crillon, à l'occasion de la signature du contrat de son neveu, le comte Pierre de Grammont, avec M^{lle} de Maillé de La Tour-Landry. Le fiancé est le fils du comte de Grammont, propriétaire du magnifique château de Villersexel, dans la Haute-Saône, et de la comtesse née Nicolaï. La

fiancée est la fille du comte Armand de Maillé, député de Maine-et-Loire, et de la comtesse née de Plaisance.

MARIAGE DE M^{lle} BAILLOD

On annonce le prochain mariage de M. Chavane, lieutenant au 11^e cuirassiers, en garnison à Lunéville, avec M^{lle} Marie Baillo, fille du général Baillo, ancien commandant de la brigade de cavalerie de Tours.

COURSES DE NANTES

Les courses de Nantes sont fixées au mercredi 29 mai, au jeudi 30 mai, et au dimanche 2 juin.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Stance du 5 Mai 1889.

Versements de 110 déposants (14 nouveaux), 33,295 fr.

Remboursements, 33,324 fr. 92.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 mai 1889.

Les cours fléchissent sans autre motif que les réalisations des acheteurs en bénéfice. Le 3 0/0 finit à 87.60; le 4 1/2 0/0 à 105.65.

Le Crédit Foncier obéit aux tendances nouvelles du marché; cependant, on constate sur ce titre un bon courant d'achats de 4,351 à 4,352.

La Société Générale se maintient sans difficulté à 467.50.

La Banque d'Escompte qui vient de remporter un nouveau succès avec son émission des obligations Saragosse à la Méditerranée est demandée à 541.25.

La Banque de Paris se négocie à 762.50. Les Dépôts et Comptes Courants s'échangent à 597.50. Le Crédit Lyonnais conserve ses cours de la veille et cote 693.75.

La souscription aux actions du nouveau Comptoir d'Escompte est ouverte du 10 au 15 mai. Les 80,000 actions qui composent le capital social sont réservées par préférence aux actionnaires de l'ancienne société, dans la proportion de une action nouvelle pour deux actions anciennes. On verse 125 fr. en souscrivant et 425 fr. le 16 août. Les 250 fr. restant à verser seront appelés par décision du conseil d'administration.

La Société Financière Intermédiaire reçoit journellement de nombreuses demandes en Bons Hypothécaires Tunisiens. Le prix d'émission fixé à 30 fr. et le remboursement à 100 fr. en 75 ans assuré par la Société la Capitalisation offrent des avantages que le public a su apprécier.

Le Panama s'est négocié à 51.25. Une grosse nouvelle nous arrive à la dernière heure. Le conseil des ministres s'occuperait dans une de ses prochaines séances de la création de ressources nécessaires pour la continuation des travaux.

L'obligation des chemins Economiques fait 377.50.

d'un concert de charité. Les hautes fenêtres de la salle étaient illuminées. Les voitures arrivaient en foule, elles s'arrêtaient; et, cravatés de blancs, coquets comme les élégantes qu'ils accompagnaient, des hommes en habit noirs gravissaient le péristyle. C'était le Tout-Paris, la fleur du panier. On échangeait quelques paroles. On parlait des artistes amateurs voulant bien prêter leur concours à cette fête de bienfaisance, et le nom de M^{lle} Charmette Van Rit-en fut prononcé.

David se rappela la belle amazone telle qu'il l'avait entrevue le matin même, si séduisante sous son long voile de gaze, et tenant, dans sa main gantée de suède, sa fine cravache à pommeau d'argent. Sa voix était merveilleuse, avait-on dit. Il était curieux d'en juger. Et plongeant le doigt dans son gousset, Broze palpa son porte-monnaie. Il offrit au plongeur une rotondité des plus rassurantes. Presque tous les louis donnés par Samuel s'y trouvaient encore.

Et les héroïques économies!... suggéra la raison. Ah! David, David, rappelle-toi que la caisse de l'oncle Julien Landry est à jamais fermée!... Rappelle-toi!...

(A suivre.)

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

Théâtre de Saumur

17^e année. | TOURNÉES E. SIMON. | 17^e année.

LUNDI 13 mai 1889

UNE SEULE REPRÉSENTATION

Avec le concours de

M^{me} M^{arie} KOLB

de l'Odéon

M^{me} MARIE LAURE, de la Porte Saint-Martin, M. LIESSE, du Palais-Royal.

LES

FEMMES NERVEUSES

Comédie en 3 actes,

de MM. Ernest Blum et Raoul Toché.

M^{me} MARIE KOLB remplira le rôle d'Antonine.

LE BAISER

Comédie en 1 acte, du Théâtre-Français, par M. Théodore de Banville.

LE FOU RIRE, monologue de M. J. Normand, dit par M^{me} Marie Kolb.

LE CHEF-D'ŒUVRE DE DIEU, monologue dit par M. DEPAS.

On commencera par *Morace et Liline*, vaudeville en 1 acte, de M. Ernest Blum.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

P. ANDRIEUX, Successeur

Baisse de prix sur les liqueurs de marque.

Absinthe Pernod de Couvet, 4 fr. le litre; Vermouth Noilly-Prat, 1 fr. 60 le litre; Guignolet Coitreau, 2 fr. 75 le litre; Byrrh Violet au vin de Malaga, 2 fr. 50 le litre;

Rhum de la maison Alvarez de Kingston, 2 fr. le litre; Eau-de-vie de Marmande, très bonne qualité, 4 fr. 50 le litre;

Eau-de-vie vieille d'Armagnac, 2 fr. le litre. Tous nos liquides sont vendus verre compris.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 40 millions

Statuts déposés chez M^e PORTEPIN, notaire à Paris

80,000 ACTIONS DE FR. 500 CHACUNE

ÉMISES AU PAIR / 125 francs en souscrivant.

ET PAYABLES : / 125 francs le 16 Août 1889.

Les 250 francs restants seront appelés par décision du Conseil d'administration, en une ou plusieurs fois, conformément à l'art. 15 des Statuts.

Un droit de préférence est réservé aux actionnaires du Comptoir d'Escompte de Paris à raison de une action nouvelle pour deux anciennes. Ces souscriptions seront servies intég. alemant.

Les actionnaires désirant obtenir autant d'actions nouvelles qu'ils ont d'actions anciennes peuvent souscrire à raison de une nouvelle pour un ancienne, sauf le cas de réduction proportionnelle.

Les actions disponibles après exercice du droit de préférence seront réparties au prorata des demandes.

Les actionnaires désirant exercer leur droit de préférence devront consigner leurs actions ou indiquer très exactement les numéros au moment de la souscription. Les titres devront être produits à la répartition pour être estampillés.

On s'inscrit : mercredi 15 mai

Au Comptoir d'Escompte de Paris. — Au Crédit Foncier de France. — A la Banque de Paris et des Pays-Bas. — A la Banque d'Escompte de Paris. — Au Crédit Lyonnais. — Au Crédit Mobilier. — Au Crédit Industriel et Commercial. — A la Société Générale, 54, rue de Provence. — A la Société de Dépôts et de Comptes courants.

Et dans leurs Succursales et Agences en France et à l'Étranger.

ON PEUT SOUSCRIRE aux guichets du Comptoir d'Escompte de Paris, et, par correspondance, dans tous les Établissements ci-dessus.

La cote officielle sera demandée.

Le VIN AROUD au Quina, au Fer et à la Viande, est le médicament le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE et l'APPAUVRISSEMENT du SANG. Il convient aux personnes affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.

TOUTES PHARMACIES

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

visage s'était rassérénié. La résignation succédait à l'angoisse. Gabrielle était redevenue l'âme égale et patiente, consolant les siens, les encourageant, les conseillant.

Le prêtre, faisant face aux fidèles, levait le riche ostensor, dont l'or et les pierreries scintillaient sous les flammes des cierges multiples, tandis que toutes les têtes, au bruit de la cloche d'argent, demeuraient inclinées dans une imposante immobilité.

Comme tous, le jeune Broze se courba, et un sentiment indéfinissable, qu'il nomma poésie, simple ébranlement des nerfs, inonda son cœur. L'orgue chantait avec ses jeux les plus doux, et ce chant avait la suavité de ces violes célestes, que nos rêves mettent dans la main des anges.

La bénédiction donnée, la plus jeune des filles de M. Liéber releva vivement la tête. De loin elle reconnut David, et lui adressant un gentil sourire, elle tira doucement la robe de sa sœur, en murmurant :

— Gabrielle, voilà le monsieur qui chante si bien, regarde-le donc, regarde-le donc, petite sœur!

Involontairement, le regard de la jeune fille se porta sur Broze; mais ses paupières s'abais-

sèrent aussitôt, et son visage se couvrit de pourpre, tandis que, tout bas, avec un léger froncement de sourcil elle disait :

— Tais-toi, Hermine. On ne parle pas à l'église.

En suivant le rythme large et puissant de l'orgue, qui jouait une marche finale, tous les rangs s'ébranlaient. Nul ordre hiérarchique. La pauvre femme, presque déguenillée, passait avant la grande dame; le domestique primait sur le maître. A l'église, l'égalité règne. Tous ont le même titre : celui d'enfants de Dieu.

Comme tous, Broze franchit le porche, et se trouva sur la place Saint-Sulpice. Cette place et les rues avoisinantes étaient éclairées par les verrières et par un beau rayon de lune. Le jeune homme songea qu'il ferait bon marcher dans ces rues et sur les larges boulevards, sillonnés de promeneurs, le long des quais déserts, où les étoiles se reflètent dans la Seine. Le Carrousel, tout inondé de lumière électrique, aurait aussi son charme. Ces pensées décidèrent David à se mêler au mouvement de la grande ville et, sans qu'il se rendit compte de sa longue course, il eut bientôt atteint le plein cœur du Paris élégant.

Sur une large affiche, David lut l'annonce

Tribunal de commerce de Saumur

FAILLITE DESGUIRAUD

Les créanciers de la faillite Desguiraud, Emile, marchand de vins à Saumur, sont invités à remettre au syndic, M. Proust, expert-comptable à Saumur, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre indiquant les sommes réclamées, si mieux n'aiment les déposer au greffe de commerce contre récépissé.

La vérification des créances commencera le mardi 28 mai 1889, à 10 heures du matin, en présence de M. Girard, juge-commissaire, dans la salle des faillites du Tribunal de commerce de Saumur.

Pour extrait,
Le Greffier, COLLIN.

(462)

Tribunal de commerce de Saumur

FAILLITE GUIGNARD

Les créanciers de la faillite de Félix Guignard sont invités à se présenter le samedi 18 mai 1889, à une heure après midi, chez M. Proust, syndic de cette faillite, 43, rue Dacier, à Saumur, à l'effet de recevoir un dernier dividende de 6,68 0/0.

(463) Le Greffier, COLLIN.

A LOUER DE SUITE

MAISON AVEC JARDIN

Rue du Palais-de-Justice, occupée autrefois par M. PICHÉRIE.

S'adresser à M^{me} NANCEUX, quai de Limoges, ou à M^e BRAC, notaire.

MAISON A VENDRE

Composée de 4 chambres à feu AVEC GRAND VERGER

Située sur les bords de la Vienne, route de Saumur à Chinon, commune de Saint-Germain-sur-Vienne.

S'adresser à M. VERRONNEAU-COUTARD, domicilié dans ladite commune. (395)

A LOUER

Pour la Saint-Jean

PETIT APPARTEMENT

SUR LA COUR,
Place de la Bilange, 23, hôtel Blancier.

A VENDRE

A L'AMIABLE

UNE VASTE REMISE

Avec Cave voûtée dessous
Jardin très bien planté et en plein rapport.

Le tout situé à proximité de l'église de Nantilly et d'une contenance totale de 40 ares environ.

S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Dacier, n° 28.

A CÉDER APRÈS DÉCÈS

Un Fonds de M^d. Tailleur

S'adresser à M^{me} V^e BARDOU, rue Dacier, 47, Saumur. (419)

CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'on lui envoie des pommes à cidre des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie.

Désormais, elle fera fabriquer elle-même le cidre qu'elle livre à la consommation, rue de Rouen, n° 21.

Le prix est toujours de 30 fr. On trouvera aussi des cidres de 1^{er} choix pour mettre en bouteilles.

ON DEMANDE un garçon muni de très bonnes références, pour une maison de nouveautés.

ON DEMANDE un Directeur sérieux et solvable pour une excellente usine en province.

S'adresser à M. LARCHEVÊQUE, boulevard Victor-Hugo, 63, à Clichy-Paris. (455)

PHARMACIE CLOSIER

La PHARMACIE A. CLOSIER est transférée rue Dacier, n° 19, en face la Caisse d'Épargne.

UN MÉNAGE ayant de très bonnes références, demande une place. S'adresser au bureau du journal.

EN COURS DE PUBLICATION DANS

Le JOURNAL du DIMANCHE

Recueil littéraire illustré paraissant chaque semaine

Le Torpilleur 29

Roman de mœurs maritimes, par Pierre MAEL, illustré par Paul DESTÈZ.

La Dernière Nuit d'Héliogabale

Conte romain, par Louis JOURDAN, illustré par Paul DESTÈZ.

LES FILLES DU BOER

Par Alfred de BRÉHAT.

40 c. le numéro de 16 pages, chez tous les libraires.

Abonnements : départements, 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

La collection du Journal, qui se compose actuellement de 62 volumes, forme une VÉRITABLE BIBLIOTHÈQUE, renfermant plus de 750 romans des meilleurs écrivains contemporains.

La facilité que nous offrons à nos abonnés et à nos lecteurs de prendre cette collection en plusieurs fois, leur permet d'acquiescer, sans déboursé apparent, les romans les plus importants de nos principaux auteurs.

NOTA. — Toute commande doit être accompagnée de son montant en mandat-poste à l'ordre de M. l'administrateur.

Primes gratuites offertes à tous les abonnés directs.

Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue.

Bureaux, 64, rue Amélot, Paris.

MODES & ROBES

MAISON OCCUPÉE ANCIENNEMENT PAR LES MAGASINS DU PRINTEMPS

M^{lles} LEMARIÉ S^{œurs}

28, rue de la Tonnelie

Préviennent leur clientèle qu'elles ont en magasin un très beau choix de CONFECTIONS pour Dames, Fillettes et Enfants.

GRAND CHOIX DE CHAPEAUX des premières Maisons de PARIS.

PRIX MODÉRÉS

CAPOTES DE BÉBÉ depuis 3 fr. 50 et au-dessus.

Nous sommes à la disposition des clientes pour les commandes de Chapeaux et toutes sortes de Réparations.

Tous nos soins sont également apportés à l'ATELIER DE COUTURE.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN - DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET - BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale. Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER



COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 MAI

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	87 35	ACTIONS		Nord	1840 »	OBLIGATIONS	
3 0/0 amortissable	89 50	Banque de France	4260 »	Orléans	1385 »	Obligations	
4 1/2 1883	105 25	Banque d'Escompte	541 25	Ouest	967 50	Compagnie parisienne du Gaz	527 »
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir d'Escompte	105 »	Compagnie parisienne du Gaz	1375 »	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	355 »
Oblig. 1855-60 3 0/0	532 50	Crédit Foncier	1352 50	Transatlantique	620 »	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	53 »
— 1865 4 0/0	528 »	Crédit Industriel et Commercial	580 »	Canal de Panama	50 »	— 6 0/0 2 ^e série	150 »
— 1869 3 0/0	413 »	Crédit Lyonnais	690 »	Suez	2302 50	— obligations à lots	50 »
— 1871 3 0/0	403 »	Crédit Mobilier	435 »	VALEURS ÉTRANGÈRES		Suez 5 0/0 remboursable à 500	590 »
— 1875 4 0/0	520 25	Dépôts et Comptes courants	600 »	Autrichien 4 0/0 or	93 60	FONDS ÉTRANGERS	
— 1876 4 0/0	522 50	Société Générale	465 »	Dettes d'Égypte 6 0/0	475 »	Emprunt russe 1862 5 0/0	102 70
— 1886 3 0/0	398 »	Est	845 »	Extérieur 4 0/0	77 »	— 1870 5 0/0	103 60
Bons de liquidation	523 »	Paris-Lyon-Méditerranée	1410 »	Hongrie 4 0/0 or	88 »	— 1884 5 0/0	101 75
		Midi	1232 50	Italie 5 0/0	97 85	— 1889 4 0/0	95 50
				Portugal 4 1/2	» »		

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur

188

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,